

Courrier adressé par :

- Alternatiba/ANVCOP21 Grenoble
grenoble@alternatiba.eu
- ATTAC Isère
attac38@attac.org
Boîte à Lettre 86, maison des associations, 6 rue Berthe de Boissieux, 38000 grenoble
- Extinction Rebellion Grenoble
grenoble@extinctionrebellion.fr

Aux directrices et directeurs d'agences Crédit Agricole

Madame la directrice, Monsieur le directeur de l'agence,

Le 15 septembre 2022, le Parlement européen a adopté une résolution d'urgence dénonçant les « violations des droits de l'homme en Ouganda et en Tanzanie » concernant les projets pétroliers Tilenga et EACOP développés par TotalEnergies. En effet, ce mégaprojet provoque l'expropriation totale ou partielle d'environ 118 000 personnes qui « ont perdu le libre usage de leurs biens et donc leurs moyens de subsistance, sans que leur ait été versée au préalable une indemnisation juste et suffisante ». Le Parlement européen, rejoint aussi de nombreuses associations locales et internationales qui s'inquiètent des risques majeurs pour l'environnement, notamment pour le plus grand parc naturel d'Ouganda, celui des Murchison Falls, où seront forés plus de 130 puits sur les plus de 400 du projet Tilenga. Ces projets vont aussi à l'encontre des alertes du GIEC et de l'Agence Internationale de l'Énergie qui affirment que plus aucun nouveau projet pétrolier et gazier ne doit être développé pour limiter les effets du dérèglement climatique, alors que ce projet provoquera jusqu'à 34 millions de tonnes d'émissions de CO2 par an, soit plus que les émissions annuelles de l'Ouganda et la Tanzanie réunies.

Que ce soit dans sa Charte éthique ou dans ses politiques sectorielles RSE pour le pétrole et le gaz, le Crédit Agricole a pris des engagements en matière de protection des droits humains et de protection de l'environnement. Suite à la pression publique, notamment rattachée à la campagne internationale StopEACOP, le Crédit Agricole fait d'ailleurs partie des banques qui se sont engagées à ne pas financer le projet EACOP [1]. **Le Crédit Agricole a également annoncé le 6 décembre 2022 de nouvelles mesures dont la fin du financement de tout nouveau projet de production pétrolière.** Toutefois, afin d'être cohérent avec ces nouvelles annonces, il est essentiel que le Crédit Agricole conditionne également son soutien aux entreprises à l'arrêt du développement de nouveaux projets fossiles.

En effet, le Crédit Agricole reste le premier financeur de TotalEnergies : entre 2016 et 2021, ce soutien représente plus de 7 milliards de dollars [2]. Et ce malgré la stratégie expansionniste de TotalEnergies avec plus de 70% de ses investissements dédiés aux énergies fossiles alors que le GIEC et l'Agence Internationale de l'Énergie sont clairs : “rester sur une trajectoire 1,5°C implique de stopper le développement de nouveaux projets pétroliers et gaziers dès 2022.” [3]. Continuer de soutenir financièrement TotalEnergies revient à soutenir directement tous leurs projets d'énergies fossiles.

De plus, Amundi, la filiale de gestions d'actifs du Crédit Agricole, est le premier actionnaire de TotalEnergies (14 milliards d'euros, 10 % [4]). Amundi a réaffirmé son soutien à l'entreprise en mai dernier en votant pour le plan climat de TotalEnergies, validant ainsi sa stratégie expansionniste, qui permet le développement de nouveaux projets tels que EACOP.

Madame la directrice, monsieur le directeur, nous vous demandons :

- **De demander le conditionnement du soutien financier du Crédit Agricole à TotalEnergies à l'arrêt du projet EACOP, et à l'arrêt de tout nouveau projet pétrolier et gazier.**
- **D'appeler votre filiale Amundi à voter contre le plan climat de TotalEnergies en mai prochain, et à fixer une date butoire pour l'arrêt des services financiers à l'entreprise tant qu'elle n'arrête pas le projet EACOP, et ses nouveaux projets pétroliers et gaziers.**
- **De communiquer notre demande et votre position auprès de votre direction générale, et en particulier :**
 - **Dominique Lefebvre, président du conseil d'administration du Crédit Agricole et président du Comité stratégique et de la RSE**
 - **Philippe Brassac, directeur général Crédit Agricole S.A. et membre du conseil d'administration d'Amundi**
 - **Yves Perrier, directeur général adjoint du Crédit Agricole et président du Conseil d'Administration d'Amundi**
 - **Valérie Baudson, directrice générale d'Amundi et membre du Comité Exécutif de Crédit Agricole S.A.**

Veuillez recevoir, Madame la directrice, Monsieur le directeur, nos salutations.

Signataires :

Militant.e.s du collectif STOPTOTAL

Soutiens associatifs nationaux :



[1] *BNP, Société Générale et Crédit Agricole ne financeront pas le projet de Total en Ouganda*, Les échos, 21 avril 2021

[2] www.bankingonclimatechaos.org

[3] *Climat : l'Agence internationale de l'énergie appelle à renoncer immédiatement à tout nouveau projet fossile*, Les Echos, Mai 2021,

<https://www.lesechos.fr/industrie-services/energie-environnement/energie-laie-plaide-pour-renoncer-des-maintenant-a-tout-nouveau-projet-fossile-1315859>

Rapport de l'Agence Internationale de l'Énergie "[Net Zero by 2050](https://www.iea.org/reports/net-zero-by-2050)", <https://www.iea.org/reports/net-zero-by-2050>

[4] Bloomberg, août 2022

